

Gérard PIEL

Vice-Président du Conseil régional,
délégué aux transports et aux communications.
Conseiller municipal d'Antibes.

Nice, le 27 juillet 2009

Antenne départementale du Conseil régional
33, avenue Notre dame
B.P.51449
06008 NICE Cedex 1
☎ : 04.93.72.44.06
Fax : 04.93.72.44.11

Monsieur Francis LAMY
Préfet des Alpes-Maritimes
CADAM
06286 NICE CEDEX 3

Monsieur le Préfet,

Depuis plus de quarante jours, les postiers de Carros et de Saint Martin du Var sont en grève. Il semblait qu'à la fin de la semaine dernière une véritable négociation pouvait s'engager, mais malheureusement, la Direction de la Poste a choisi une nouvelle fois l'affrontement.

En tant que représentant de l'Etat dans le département vous ne pouvez tolérer plus longtemps ce comportement.

Je vous demande instamment de faire convoquer les deux parties, Direction et grévistes par la Direction Départementale du Travail et de confier à votre administration le soin de vérifier le déroulement de véritables négociations jusqu'à leur terme.

En vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet l'expression de mes salutations distinguées.



Gérard PIEL